

République Française

DÉPARTEMENT
du Pas de Calais

ARRONDISSEMENT
de Montreuil sur Mer

CANTON
de Fruges

Séance:
Ordinaire

N° D 01/21

Nbre de Voix
POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
PROCURATION : 0

Objet:

Enquête publique :
Demande d'autorisation
de procéder à
l'exploitation du
« PARC EOLIEN DE
LA LYS par la Société
ENERTRAG TERNOIS
LISBOURG S.C.S »

Signature du
Conseil Municipal

COMMUNE DE SENLIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un,
Le dix-neuf février à vingt heures,
Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur BAILLY Frédéric, en suite de convocation en date du 11 février 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.
Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de

Monsieur Laurent ROLIN est élu secrétaire.

La séance ouverte, Monsieur Le Président informe l'assemblée qu'elle est amenée à formuler un avis sur la demande d'autorisation de procéder à l'exploitation du Parc Eolien de la Lys par la Société ENERTRAG TERNOIS LISBOURG S.C.S

Vu l'exposé du maire,
Considérant que ce projet n'aura pas d'impact pour la commune de SENLIS,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
DECIDE de formuler un avis favorable à cette demande.

Fait et délibéré à SENLIS, le 19/02/21
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
M. BAILLY Frédéric



REÇU LE

23 FEV. 2021

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER